

 RÉGION NORMANDIE	Code du dispositif : OS2 - M6 - D 25-JEU07					
	Objectif stratégique : Pour permettre à chacun de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle					
	Mission : Accompagner la jeunesse et favoriser son épanouissement					
	INTITULÉ DE L'AIDE : Atouts Livres et Equipement Professionnel					
	Type d'aide :	Avantages sous forme de réduction				
Schémas, documents-cadres, cofinancements :	☐ CPER ☐ FEDER	☐ CPIER ☐ FSE +	☐ SRADDET ☐ FEADER	☐ ☐ FEAMPA	☐ ☐	☐ ☐

CONTEXTE / INTRODUCTION *(constats préalables à la création du dispositif)*

La politique jeunesse de la Région est non seulement sous-tendue par la volonté d'accompagner la réussite éducative des jeunes, de contribuer à leur accès à la citoyenneté mais aussi plus largement, de permettre l'épanouissement et l'accomplissement individuels de chacun, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de faire en sorte que la Normandie soit, pour eux, une région attractive.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de prendre en compte et de mieux articuler les différents temps de vie des jeunes, à travers les quatre dispositifs d'Atouts Normandie :

- Atouts Livres et Équipements Professionnels
- Atouts Culture et Sport
- Atouts Formation à l'engagement
- Atouts Pass Monde.

OBJECTIFS

Le dispositif Atouts Livres et Equipements Professionnels vise à :

- Favoriser la réussite éducative et l'insertion des lycéens Normands,
- Encourager leur autonomie
- Rapprocher les jeunes de leur nouveau territoire.

Au-delà de ces objectifs, il s'agit également de :

- Fédérer les acteurs autour d'un projet régional pour la jeunesse,
- Inscrire le dispositif dans une démarche d'innovation et d'accompagnement des usages numériques.

INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

REALISATION <i>(minimum : 1)</i>	RESULTAT <i>(minimum : 1)</i>	CONTEXTE <i>(minimum : 1)</i>
Nombre de lycéens ayant bénéficié de l'aide	Montants dépensés pour les livres et pour l'équipement professionnel	Nombre de lycéens en Normandie

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE

Peuvent bénéficier du dispositif Atouts Livres et Equipement Professionnel :

- les lycéens, y compris les redoublants et les élèves allophones,
- les élèves de 4èmes et 3èmes prépa professionnelle,

Scolarisés dans un établissement normand suivant :

- Lycée public (y compris EREA et micro-lycée),
- Lycée privé sous contrat d'association,
- Maison Familiale Rurale (MFR)
- Ecole de production
- Organisme de formation à distance agréé (CNED)

CARACTÉRISTIQUES DE L'AIDE ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Atouts Livres et Equipement Professionnel est composé d'une aide à l'achat de :

- Livres scolaires et livres loisirs dont les montants varient en fonction de la formation suivie (enseignement général, technologique ou professionnel). Elle est renouvelable chaque année durant la scolarité du lycéen,
- Premiers équipements professionnels (protection individuelle, tenues professionnelles ou outillage spécifique non mutualisable) pour les lycéens en formation professionnelle. L'aide est accordée une seule fois au cours de la scolarité, lors de la première année du cycle de formation professionnelle soit en 2nde Baccalauréat professionnel.

MODALITÉS D'INSTRUCTION ET D'ATTRIBUTION

Le dispositif Atouts Livres et Equipement Professionnel est accessible sur simple demande. Le bénéficiaire peut accéder à son aide sur une plateforme et une application dédiées. L'accès s'organise en 3 étapes :

- Demande de l'aide et création/reconnexion sur le compte Atouts Normandie du bénéficiaire
- Validation de la demande
- Ouverture des droits et utilisation chez les partenaires livres ou équipement professionnel du dispositif.

MODALITÉS DE PAIEMENT

L'aide est utilisable sous forme de portemonnaie virtuel, chez les partenaires livres ou équipement professionnels agréés par le dispositif. Elle peut être utilisée auprès des partenaires sur présentation de leur carte dématérialisée de type QR Code ou en réalisant un prépaiement en ligne depuis le compte du bénéficiaire pour les partenaires pour lesquels ce service est mis en place.

Une fois la transaction effectuée, la Région rembourse le partenaire livres ou équipement professionnel du dispositif.

PARTENAIRE(S) DE LA RÉGION

Les libraires, magasins spécialisés, établissements scolaires et associations de parents d'élèves référencés dans la carte des partenaires Atouts Normandie, sur la plateforme et l'application dédiées.

EN SAVOIR PLUS

Décisions fondatrices : Délibération de l'Assemblée plénière du 24 mars 2025

Contacts : Service Atouts Normandie

Direction / service : Direction Jeunesse et Sport, Service Atouts Normandie

Téléphone (secrétariat) : 02 31 06 98 61